Numéro inscription: 66 829

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-DOUZE, le quinze juin.

DEVANT Me MARC ANDRE JOYAL, notaire à Drummondville, province au Québec;

C OMPARAIT:

Monsieur HILAIRE GAGNE, commerçant, demeurant à St-Cyrille de Wendover, comté de Drummond;

LEQUEL déclare:

- 1.- Que dame GILBERTE BOISJOLI, son épouse, demeurant à St-Cyrille de Wendover, y est décédé à Drummondville, le 19 juin 1971;
- 2.- Que la défunte ne s'était mariée qu'une fois, soit avec le comparant, sous le régime de la communauté de meubles et acquets pour s'être mariée sans contrat de mariage, le 8 aout 1938 à Arthabaska, province de Québec;
- 3.- Que la défunte a laissé un testament, non modifié ni révoqué, reçu par Me L.S. Joyal, notaire, le 24 juillet 1948 sous le numéro 14,758;
- 4.- Que parmi les biens transmis dans sa succession se trouvent les immeubles suivants, savoir:

DESIGNATION

LA MOITIE INDIVISE DE:

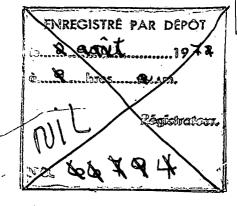
1.- Un immeuble connu et désigné comme étant les numéros UN de la resubdivision officielle du lot VINGT-DEUX de la subdivision du lot originaire numéro UN (1-22-1), le lot DEUX de la resubdivision officielle du VINGT-TROIS de la subdivision officielle du lot originaire UN (1-23-2), le lot VINGT et VINGT-ET-UN des subdivisions officielles du lot originaire UN (1-20 et -21) dans le cinquième rang du cadastre du canton de SIMPSON, comté de Drummond;

Avec les bâtisses dessus érigées;

- 2.- Un immeuble connu et désigné comme étant le lot VINGT-SIX des resubdivisions du lot CINQUANTE-CINQ des subdivisions officielles du lot originaire UN (1-55-26) dans le cinquième rang du cadastre du canton de SIMPSON, comté de Drummond, avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances;
- 3.- Un terrain, mesurant deux arpents de largeur sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin jusqu'à la rivière Nicolet, connu et désigné comme étant une partie du lot CENT VINGT-ET-UN (P.T21) du cadastre de la paroisse de ST-LEONARD D'ASTON, comté de Nicolet;

Lequel immeuble est borné d'un bout au nord-est par la rivière Nicolet, à l'autre bout au sud-ouest au chemin public, du coté nord-ouest au terrain d'Elphège Fleurant ou représentants et de l'autre coté au sud-est par le terrain d'Henri Brunelle ou représentants;







Numéro inscription: 66 829

La présente déclaration est faite conformément à l'article 2098 du code civil.

DONT ACTE à St-Cyrille de Wendover sous le numéro six mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (6494).

LECTURE FAITE, le comparant signe en présence du notaire soussigné.

(SIGNE)

Hilaire Gagné
MARC ANDRE JOYAL, notaire

COPIE CONFORME de la minute des présentes demeurée en mon Etude.

68899 +bta